

1^{ère} DÉCLARATION LIMINAIRE FO
Table Ronde point d'étape n°5
du 14 décembre 2007

Monsieur le Directeur,

Messieurs les représentants de l'Etat,

La réunion dite conclusive prévue le 18 courant est donc annulée. La réunion de ce jour devra donc inclure, en sus d'un ordre du jour chargé, un point d'étape, tant il est vrai que l'actuelle conduite à marche forcée de ce cycle de négociations, n'aura fait qu'effleurer nombre de problèmes et n'aura en fait rien réglé sur le fond.

Alors que les discussions vont donc se poursuivre, la Fédération FO des Cheminots demande au gouvernement de ne publier aucun décret d'application. Dans le cas contraire, Force Ouvrière appellerait les Fédérations et les cheminots à prendre toutes leurs responsabilités

Comme nous n'avons cessé de le répéter, notre Fédération reste hostile à la mise en œuvre de cette contre réforme.

Au moment où une attaque sociale majeure contre notre régime spécial est portée par le gouvernement, la Fédération FO des Cheminots appelle solennellement à la préservation de l'unité des cheminots avec l'ensemble de leurs organisations syndicales pour obtenir le maintien des 37,5 années de cotisations pour bénéficier du taux plein, tout comme le maintien de l'indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix et, enfin la suppression totale de la notion de décote.

Le gouvernement soucieux de voir cesser un conflit lourd a accepté de s'asseoir à la table des négociations pour «évoquer» les fondamentaux de la réforme.

Ce que certains ont considéré comme une avancée significative n'a été en fin de compte qu'un marché de dupes, hélas bien prévisible dès l'origine, tant la volonté gouvernementale de casser les régimes spéciaux, avant de s'attaquer dès 2008 aux autres acquis sociaux, était patente.

Nous avons ainsi pu assister à de brillantes explications sur les écrits du gouvernement. Mais aucune avancée sur ces trois fondamentaux n'a été proposée. Passage aux 40 années maintenu sans possibilité de cristallisation des années déjà cotisées; Pourquoi ? Mais, répond le gouvernement parce qu'il en est ainsi !

Maintien de la notion de décote sans aménagement aucun. Lorsque l'on sait l'énorme attente de certains cheminots sur ce sujet, on devine à quelle hauteur se situe la déception.

Indexation imposée des retraites sur les prix. Le différentiel en 20 ans entre l'évolution de l'indice des prix et celui de l'augmentation moyenne des salaires est de plus de 20 points. Ce sera à partir de 2009, si on vous laissait faire, un prix supplémentaire que les retraités, actuels et futurs, devront payer.

Nous attendons toujours les propositions du gouvernement. Si d'aventure, le représentant de l'Etat se contente encore d'un silence poli, les cheminots sauront aujourd'hui ce que vaut la parole de nos dirigeants politiques. Ils sauront, que la négociation ne paie visiblement pas et que seul le rapport de force peut infléchir votre position. Et croyez-nous, les cheminots ne l'oublieront pas.

Face à cette attaque sans précédent, notre fédération aurait souhaité voir de la part de la Direction de l'entreprise, des prises de positions plus nuancées. Non, cette contre réforme n'offre pas un juste équilibre, non, les mesures dites de compensations ne permettront pas de couvrir les pertes générées...